

Compte rendu de la séance du 20 février 2025

Président de la séance : Michel COMBES

Secrétaire(s) de la séance : Geneviève RIPOLL

Présents :

Michel COMBES, Geneviève RIPOLL, Thierry BERTHOMIEU, Yves VAISSETTE, Lionel PARENT, Mireille CABURET, Théo CORDEIRO, Andrée FARREN, Margaux OLLIER

Excusés :

Marie-José GREZES

Absents :

Robert FRIOL

Ordre du jour:

Délibérations :

- Tarifs du cimetière
- Présentation du PCS

Autres :

- Point travaux 2024
- Point travaux 2025
- Projet "courants d'arts"

Le maire Michel Combes remercie les conseillers pour leur présence.

Il félicite par ailleurs les élus qui ont participé activement à la réussite des vœux du 24/01/2025

1) Délibération tarifs cimetières (caveau et colombarium) *Annexe 1 et Annexe 2*

Suite au règlement du cimetière que nous avons voté le 28/02/2024, il s'avère que les tarifs qui avaient été votés en octobre 2018 ne sont pas adaptés à cette nouvelle mouture.

~~- Colombarium : 500 € HT la case pour une durée perpétuelle~~

A modifier ainsi :

Durée 15 ans = 400 €

Durée 30 ans = 800 €

~~- Concessions perpétuelles : 100 € HT le m²~~

A modifier ainsi :

Pour une surface de 3m x 2m = 6m²

Durée 30 ans = 600 €

Durée 50 ans = 900 €

Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur au 1er mars 2025, la totalité du prix profitera à la commune

Commentaire :

Voté à l'unanimité des présents

2) Arrêté du Plan Communal de Sauvegarde – *Annexe 3*

Lecture de l'arrêté

Commentaire :

Accord des présents

3) Renouvellement du contrat de Loic DUPLESSIS

Le contrat de l'agent technique se termine le 18/03/2025, la commune lui renouvelle son contrat aidé CUI pour une durée de 10 mois soit du 19/03/2025 au 18/01/2026

4) Point travaux 2024

Logement communal :

Montant des travaux : 111 264 € HT soit 129 518 € TTC. L'ensemble des entreprises ont été payées en 2024. Seul le solde de l'architecte (environ 4 000 €) n'a pas été réglé car la facture n'est pas arrivée malgré de multiples rappels. Ceci nous crée un problème de niveau de financement 18% au lieu de 20%

Subventions à percevoir en 2025 :

Etat : 10 000 € - Région : 12 000 € - Département : 21 000 €. **Soit 43 000 €**

Chemin de Rivieral

Montant des travaux : 42 000 € TTC – Subvention : 30 800 €

L'ensemble de ces montants apparaîtront sur l'exercice 2024

5) Point travaux 2024

- Réparation de l'eau des fontaines – Annexe 4

L'eau s'est arrêtée de couler aux fontaines au dernier trimestre 2024 et a provoqué des émois dans le bourg centre. La commune ne possédant aucun plan de l'eau brute a demandé un devis à l'entreprise Rouvier (devis 19 074 € TTC). Après discussion sur la situation une réparation a été faite et l'eau est revenue, coût 1 704 € TTC.

Il parait nécessaire d'entretenir à minima les chemins les plus utilisés et de les baptiser, compte tenu des aides qui sont réduites à néant au niveau des collectivités par le département, nous allons faire des travaux à minima.

- Chemin de Quissac (route noire) - Annexe 5

Longueur : 390 m jusqu'à la jonction avec le chemin de Mayolas

Curage du fossé jusqu'à la buse, débouchage

Nettoyage de la bande dérasée, bouchage des trous

Coût HT : 4 900 € - 5 880 € TTC

- Chemin de la Vignasse (4 chemins) - Annexe 6

Longueur totale : 290 m jusqu'à la jonction avec chemin de Mayolas

Intervention à hauteur du mas rond

Réparation du passage busé, curage du fossé

Reprofilage du chemin

Coût HT : 2 400 € - 2 880 € TTC

- Restauration toiture du pressoir du Thérondel - Annexe 7

Une récente tempête a emporté une grosse partie du toit de l'ancien pressoir au Thérondel. Ce dernier fait partie du patrimoine et doit être restauré. Nous avons reçu un devis de SINGLA (4 816.00€).

De plus afin de pouvoir stocker du matériel communal il pourrait être envisagé de faire réaliser par l'employé communal la fermeture du bâtiment avec une façade bois.

Commentaire

Accord du conseil en attente du BP

- Création d'une porte

Afin de mettre à l'abri les tables de ping-pong que nous avons hérité lors des locations de la salle, il a été envisagé de mettre en place une porte à l'arrière des WC. Nous attendons un devis.

Commentaire

6) Projet courant d'Art

Une réunion a eu lieu le 03/02/2025 en présence d'une dizaine de personnes. La date de Dimanche 29 Juin 2025 a été retenue. GR va vous faire lecture du compte rendu.

Commentaire :

Une prochaine réunion aura lieu le lundi 17 Mars 2025 à 18h00

7) Echange de parcelles pour STEP Le Théronnel – **Annexe 8**

Le Maire demande à Thierry Berthomieu de se retirer un moment le temps de délibérer compte tenu qu'il est concerné par l'échange.

Nous sommes propriétaires des parcelles AI 244 (253 m²), AI 316 (470 m²) et AI 239 (1250 m²) que la commune a récupéré par donation il y a quelques années. Après avoir fait une division parcellaire sur la parcelle AI 244 pour conserver l'emplacement de la bâche => AI 336 (11 m²) et AI 335 (242 m²).

Nous allons l'échanger avec la parcelle AI 333 (1045 m²) appartenant à Thierry Berthomieu sur le principe suivant :

TB : 1045 m²

Commune : 1962 m²

Différence : 917 m² x 0,80 € le m² = 730 €.

Somme que ce dernier s'engage à régler à la commune de Fozières.

Commentaire

Les 8 membres présents donnent leurs accords pour cet échange.

8) Questions diverses

- Demande de subvention collège – (Annexe 9)

Une demande d'un professeur d'espagnol nous ait parvenu, nous attendons un retour de la part du Collège concernant les élèves concernés par ce voyage scolaire.

Commentaire :

- Demande de subvention Ecole de Foot St Etienne de Gourgas – **Annexe 10**

Une demande de subvention a été reçue avec la liste des jeunes de Fozières.

Les jeunes Foziérois concernés par l'école de foot sont 3 : Roques Nolan, Combes Celian, Martin Leo

Je vous propose de verser une subvention de 250 € pour soutenir cette association.

Commentaire :

Accord du conseil à l'unanimité

- Information sur le frelon asiatique – **Annexe 11**

Une information faite par 2 apiculteurs se tiendra le **Vendredi 28 Février 2025 à 19h00** à la salle du Conseil municipal pour lutter contre les frelons asiatiques. Une distribution de tracts a été faite cette semaine

Le maire propose d'accorder à ces piègeurs une subvention de 200 € pour pallier aux frais d'achats de pièges supplémentaires plus sélectifs.

Commentaire :

Le conseil semble intéressé par cette information et donne son accord pour l'aide financière.

- Imprimante multifonction – **Annexe 12**

Nous avons acheté en 2020 une imprimante multifonction pour le prix de 2 400 €. Nous avons eu 1 000 € de toner et 70 € pour l'intervention d'un technicien. Soit un total de 3 470 € / 5 ans = environ 700 € par an.

Cette dernière vient de rencontrer un problème au niveau de l'impression, un technicien est passé est le devis total s'élève à 1 095 € (unité de transfert + déplacement + prestation impression)

Le matériel à 5 ans et commence à vieillir (2 200 ex en N/B + 2 600 ex en couleurs sur 5 ans)

Il nous fait 2 propositions

	Achat TTC	Location TTC
SHARP MX 2651	2 616	3 360
Maintenance annuelle		432
Fournitures toner	1 000	
Impression couleurs sup/ 2500 x 0,072		180
	3 616	3 972
Installation et formation	300	300
TOTAL	3 916	4 272

Commentaire :

Après une longue discussion sur les matériels existants sur le marché moins chers mais plus adaptés aux particuliers, le maire précise que le travail de scan en quantité nécessite un matériel professionnel.

L'acquisition d'une imprimante multifonction semble indispensable. Nous nous orienterons vers une location. Le maire est chargé de négocier la reprise de la machine actuelle.

- Congé de maternité de Samira à partir du 30/06/2024 pour 6 mois

Son absence pour un 4^{ème} enfant va nécessiter son remplacement pendant 6 mois.

Solution 1 : secrétaire en intérim du CNFPT 250 € par jour soit 1000 € par mois, on la prendrait que 8h par semaine et nous ferions avec Geneviève la ½ journée pour le public

Solution 2 : secrétaire déjà en place qui accepterait d'augmenter son temps de travail

Commentaire

Nous allons continuer à étudier cette situation.

Divers :

- Activités Whatsapp : ping-pong, jeux, solidarité

Les activités se mettent en place Ping-Pong : 30 inscrits – jeux de société : 19 inscrits

- Courrier Vieux chemin de Fozières

Le maire donne lecture du courrier envoyé par l'habitant de Soumont qui utilise le Vieux chemin de Fozières.

La situation financière avec l'absence d'aide départementale ne nous permet pas d'envisager une intervention rapidement.

L'ordre du jour étant terminé la séance s'est levée à 19h30